

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2017

OBJET : Election d'un président

Délibération n° 01

Il a été procédé à l'élection d'un président pour l'approbation des Comptes Administratifs 2016.
Séverine ROBERT est élu(e).

OBJET : Compte de gestion 2016

Délibération n° 02

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve les comptes de gestion GENERAL - EAU - ASSAINISSEMENT du Receveur municipal pour l'année 2016.

OBJET : Compte Administratif 2016 Budget Général

Délibération n° 03

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la clôture de l'exercice 2016 du compte administratif général défini comme suit:

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
354 028.06	522 218.27
EXCEDENT	168 190.21

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
126 604.99	101 658.32
DEFICIT	24 946.67

OBJET : Affectation du Résultat Budget Général

Délibération n° 04

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Yvon VALETTE, après avoir approuvé le compte administratif 2016 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constituant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement de : 19 600.50
• Un excédent reporté de : 148 589.71
Soit un excédent de fonctionnement reporté de : 168 190.21

• Un déficit d'investissement de : 24 946.67
• Un déficit des restes à réaliser de : 0.00
Soit un besoin de financement : 24 946.67

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT	168 190.21
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	24 946.67
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	143 243.54
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT	24 946.67

OBJET : Compte Administratif 2016 Budget Eau et Assainissement**Délibération n° 05**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve les résultats de clôture des comptes administratifs de l'Eau et de l'Assainissement 2016 défini comme suit:

EAU			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
15 825.02	153 865.86	13 852.74	37 959.21
EXCEDENT	138 040.84	EXCEDENT	24 106.47
ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
10 394.71	108 419.99	6 079.00	73 241.74
EXCEDENT	98 025.28	EXCEDENT	67 162.74

OBJET : Affectation du Résultat Budget ASSAINISSEMENT**Délibération n° 06**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Yvon VALETTE, après avoir approuvé le compte administratif 2016 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constituant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement de :	7 010.00
• Un excédent reporté de :	91 015.28
Soit un excédent de fonctionnement reporté de :	98 025.28
• Un excédent d'investissement de :	67 162.74
• Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	67 162.74

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT	98 025.28
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	98 025.28
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCEDENT	67 162.74

OBJET : Affectation du Résultat Budget EAU**Délibération n° 07**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Yvon VALETTE, après avoir approuvé le compte administratif 2016 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constituant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement de :	17 260.61
• Un excédent reporté de :	120 780.23
Soit un excédent de fonctionnement reporté de :	138 040.84
• Un excédent d'investissement de :	24 106.47
• Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un excédent de financement de :	24 106.47

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT	138 040.84
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	138 040.84
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCEDENT	24 106.47

OBJET : Vote des Taxes
Délibération n° 08

TAXES	
HABITATION	14.99 %
FONCIERE	6.86 %
FONCIERE (NON BATI)	17.60 %
Cotisation foncière des Entreprises	19.00 %

OBJET : Budget Primitif 2017
Délibération n° 09

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote le budget GENERAL 2017 comme suit :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
499 898.13	499 898.13
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
131 199.71	131 199.71

OBJET : Budget EAU et ASSAINISSEMENT 2017
Délibération n° 10

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote le budget de l'eau et de l'assainissement 2017 comme suit :

BUDGET EAU			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
170 819.49	170 819.49	150 415.44	150 415.44
BUDGET ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
118 504.28	118 504.28	97 667.02	97 667.02

OBJET : SUBVENTION SKI ASCC

Délibération n° 11

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention pour la sortie ski pour un montant de 15 € par enfant domicilié à TONNOY soit 19 enfants pour un total de 285 €

OBJET : SUBVENTION CCAS

Délibération n° 12

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention 2800 € sur le budget du CCAS.

OBJET : HEURES SUPPLEMENTAIRES DU PERSONNEL

Délibération n° 13

Monsieur le Maire explique que suite à la demande de la trésorerie, les agents titulaires et non titulaires des cadres d'emploi de la catégorie C à temps complet et à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires pour les cadres d'emplois suivants :

- Adjoint administratif
- Adjoint administratif principal de 2ème classe
- Adjoint technique
- Adjoint technique principal de 2ème classe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à payer les heures supplémentaires selon les besoins.